



Faute d'un curateur (simple)

Par **cabenji**, le **12/05/2016** à **17:00**

BONJOUR,

Je voudrais savoir qu'elle sont les mesures a prendre lorsque qu'un curateur (curatelle simple).

Ne notifie pas la mesure de protection a la banque, néglige de faire des placements financiers, aucun inventaire de fait, et a accepter un divorce qui on gravement laisser le patrimoine de ma mère .

merci